Chavagne Infos

Novembre 2016

Le journal municipal

n°47

DOSSIER : Vallée de Vilaine p8-9

www.ville-chavagne.fr

SOMMAIRE :

Vie Municipale 2/5
Écoles 5
Vie Économique 5
Vie Associative 6/7
Dossier 8/9
Culture et Loisirs 10/11
Solidarité 12/13
Conseil Municipal 13
Urbanisme 14
Tribunes 15
Infos Pratiques 16

Directeur de la publication : René Bouillon • Directeur de la rédaction : Arnaud Boisivon • Ont participé : Chantal Langouet, Raymonde Legeay, Katia Brulé, Stéphane Richard, Carole Legendre • Contact Courriel : mairie@ville-chavagne.fr • Maquette & Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine : 02 99 00 97 31 • N° ISSN : 1624-6950 • Tirage à 1850 exemplaires • Imprimé sur papier recyclé

VALLÉE DE VILAINE : UN SITE DE PROJET ET L'HISTOIRE D'UNE VALLÉE À REDÉCOUVRIR

Lancées en 2013 par Rennes Métropole et les 7 Communes concernées, les réflexions sur l'aménagement de la Vallée de la Vilaine, au sud de Rennes, se sont concrétisées ces derniers mois.

Après avoir confirmé tout son potentiel lors des études préalables, le projet de parc nature « Vallée de Vilaine » - des étangs de la Prévalaye à Rennes, jusqu'au Boël à Laillé – entre à présent en phase opérationnelle. Au mois de juillet dernier, les élus de Rennes Métropole ont déclaré d'intérêt communautaire la voie des rivages, ce qui engage le début de la période de travaux sur crédits métropolitains.

LA VOIE DES RIVAGES, COLONNE VERTÉBRALE DU PROJET

Cette voie des rivages et ses portes d'entrées permettront à l'ensemble des utilisateurs (promeneurs, touristes, sportifs...) de profiter d'un site exceptionnel s'étendant sur plus de 20 km. A Chavagne, les membres du Comité de pilotage du projet se sont réunis régulièrement, depuis deux ans, pour examiner les tracés les plus adaptés à la voie des rivages sur notre commune et ses connexions avec les cheminements déjà existants.

En complément de ces études techniques, un travail sur l'histoire de la vallée de Vilaine est mené et va constituer le récit du projet. Plusieurs événements organisés en 2016 s'inscrivent dans ce cadre.

L'HISTOIRE D'UNE VALLÉE À REDÉCOUVRIR

La vallée de la Vilaine est riche d'évènements historiques, de patrimoines méconnus et d'une biodiversité particulière au fleuve et à ses étangs. En 2015 et 2016, des parcours et des expériences inédites, sous la forme de « traversées augmentées », ont été proposés à tous ceux qui souhaitaient y participer. Une démarche riche et singulière qui a permis de porter un regard différent sur cette vallée et son histoire.

Autre occasion de découvrir la richesse et la diversité de la vallée la Vilaine : « A Dimanche au Canal ». Le 7 août dernier, c'est à l'étang de la Bodrais, à Bruz, sur les bords de la Vilaine, que le pique-nique annuel avait été organisé par la Commune de Bruz, en collaboration avec Chavagne et Guichen.

Remontant au 17ème siècle, une foire d'embauche d'employés agricoles se tenait chaque année à Babelouse, au début de l'automne. Au milieu des années 50, elle s'était transformée progressivement en fête foraine avec la mécanisation de l'agriculture.

Le 18 septembre dernier, la route « des quatre ponts » a été fermée à la circulation pour servir de cadre à la Fête de Babelouse et du Patrimoine organisée par les Communes de Bruz, Saint-Jacques et Chavagne. L'occasion de visiter l'histoire d'un site qui s'est transformé profondément depuis la seconde guerre mondiale puis la reconstruction des ponts. Avec Carole Legendre, Adjointe à la Culture, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cet événement.

Vous trouverez dans le dossier du mois, un aperçu de ces différents moments qui ont rythmé notre saison 2016 sur les bords de la Vilaine.

Et, d'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous pour les éditions 2017 !

André Crocq,
conseiller municipal délégué
au projet Vallée de Vilaine

LE GESTE DU MOIS

Des poules en ville !

Vous êtes de plus en plus nombreux à installer un poulailler dans votre jardin. Les poules pondeuses s'avèrent être de formidables compagnons au service du développement durable. Garantes d'une bonne gestion des déchets et des matières organiques, elles contribuent aussi à la promotion de l'alimentation locale.
Il est en effet possible d'élever à domicile des volailles sans faire de déclaration en mairie, du moment que l'élevage reste considéré comme un «élevage familial» c'est-à-dire, ne dépassant pas une certaine taille et servant uniquement à une consommation personnelle.

En-dessous de 10 «animaux-équivalents»*, aucune déclaration n'est requise et aucune distance n'est imposée vis-à-vis des habitations voisines.
Entre 10 et 50 animaux-équivalents, la législation reste floue au regard des règles d'implantation.
Au-dessus de 50 animaux-équivalents de plus de 30 jours, une déclaration est nécessaire au titre de la réglementation ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) l'implantation ne peut pas se faire à moins de 25 m, lorsqu'elle n'est pas interdite par la réglementation locale.

L'installation d'un poulailler mobile doit aussi respecter quelques règles de tranquillité du voisinage. Au regard des exigences sanitaires, les excréments doivent être évacués lorsqu'ils peuvent incommoder le voisinage. Au regard du bruit, seul l'élevage des poules et poulets est toléré en ville. A la campagne, le cocorico du coq, le glouglou du dindon sont considérés comme des bruits de voisinage « normaux », sauf à ce qu'ils deviennent répétitifs, intenses, de jour comme de nuit.

Pour en savoir plus : http://www.poulaillerdesign.com/content/24-la-reglementation-autour-du-poulailler-legislation ; http://www.ars.bretagne.sante.fr/

**Comptage des animaux: il est établi un système "d'animaux-équivalents" défini de la manière suivante:*
- les poules, poulets, faisans, pintades, comptent pour 1 animal-équivalent;
- les canards comptent pour 2 animaux-équivalents;
- les dindes et les oies comptent pour 3 animaux-équivalents;
- les palmipèdes gras en gavage comptent pour 5 animaux-équivalents;
- les pigeons et les perdrix comptent pour 1/4 d'animal-équivalent;
- les cailles comptent pour 1/8 d'animal-équivalent.

GESTION DES VEGETAUX

EN NOVEMBRE

Dans le cadre du plan d'action sur la gestion des végétaux, il est prévu l'organisation d'une enquête téléphonique sur les pratiques des habitants concernant la gestion de leurs végétaux.
Les Chavagnais seront contactés par téléphone courant novembre, par un prestataire choisi par Rennes Métropole. En fonction des résultats obtenus, de nouvelles actions seront mises en place sur notre commune.

CAISSONS VÉGÉTAUX

Pour cette année, la mise en place des caissons de végétaux sur le parking Saint-Exupéry s'arrêtera le samedi 26 novembre. Une reprise est programmée en mars 2017.

PEDIBUS

Depuis la rentrée, faute d'enfants inscrits, la ligne verte du Pédibus s'est arrêtée. Elle reliait les quartiers de Turgé et de la Touche à l'école Sainte-Anne. Quelques bénévoles sont susceptibles d'être disponibles pour reconstituer une ligne sur ce secteur. Si vous souhaitez participer à la constitution d'une nouvelle ligne pour relier l'école Sainte-Anne ou les écoles publiques, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Information :

Il y a quelques années, la Commune a mis à disposition des capes pour les enfants inscrits au Pédibus pour les protéger en cas de pluie. Au fil des ans, les familles ne les ont pas systématiquement restituées. Aujourd'hui, puisqu'elle n'en dispose plus, la Commune n'est pas en mesure de répondre aux dernières demandes qui ont été formulées.

RENCONTRES DE QUARTIERS

Visites de quartiers : prenez la parole !

Des rencontres de quartiers sont organisées tous les 2 ans dans les différents secteurs de la Commune. A cette occasion, les élus de la municipalité viennent à la rencontre des habitants, autour d'un café, pour évoquer sur place les problématiques de leur quartier (voirie, éclairage, propreté, accessibilité, travaux...).

Cette année, les rencontres auront lieu en novembre, le samedi matin à partir de 9h30. Après une visite du quartier, un bilan de la matinée sera organisé à partir de 11h30 : chacun pourra ainsi consulter les remarques et questions des autres participants puis sélectionner les propositions qu'il soutient. Des fiches de rappel au civisme, de signalements ou d'inscription au dispositif "Embellissons nos Rues" seront également disponibles.

Les habitants qui le souhaitent pourront s'inscrire pour devenir représentants de quartier et ainsi être conviés aux réunions de hiérarchisation des demandes de quartier, à la préparation du Budget Participatif et aux réunions de suivi qui auront lieu tous les 6 mois.

Situez votre quartier sur la carte ci-dessus, puis repérez dans le calendrier des rencontres, la date qui vous concernera :

CALENDRIER DES RENCONTRES DE QUARTIER

Le samedi 5 novembre :	Rendez-vous à 9h30 :	Bilan de la matinée à 11h30 :
Quartier des Clôtures	Aire de jeux des Clôtures	Salle de la Grange
Quartier Croix Blanche	Aire de jeux (entre rue de Molène et rue d'Ouessant)	
Quartier Champ Fleuri	Aire de jeux derrière le centre de loisirs	
Le samedi 12 novembre :	**Rendez-vous à 9h30 :**	**Bilan de la matinée à 11h30 :**
Quartier du Plessis	Avenue du Mail (devant l'immeuble)	Salle de la Grange
Quartier Avenir -Turgé	Avenue de la Rotonde	
Le samedi 19 novembre :	**Rendez-vous à 9h30 :**	**Bilan de la matinée à 11h30 :**
Quartier de l'Epine	Aire de jeux rue Victor Hugo	Salle de la Grange
Quartier Etoile et Centre	Place de l'Etoile	
Le samedi 26 novembre	**Rendez-vous à 9h30 :**	**Bilan de la matinée à 11h30 :**
Quartier de La Touche	Square des Vanniers	Salle de la Rotonde (entrée ouest de la MAS de la Sillandais, cours des Vieux Métiers)
Campagne Nord	Parking de Babelouse	
Campagne Sud	Salle de l'étang de la Sillandais	

Vous ne pouvez pas venir cette année ? Envoyez-nous votre remarque ou votre question par mail (ou par courrier) à l'adresse visite.quartiers@chavagne.fr sous le format suivant :

Question / Remarque :	
Thématique :	☐ civisme ☐ voirie/éclairage ☐ entretien ☐ autre
Localisation précise :	
Contact :	Nom, prénom, adresse, courriel

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Inscrivez-vous avant le 31 décembre.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2017.

Dans le cadre du plan d'aménagement forestier du bois de la Sillandais, une coupe d'amélioration sera effectuée à partir du début du mois de novembre par l'Office National des Forêts (ONF).

RADARS PÉDAGOGIQUES

Un deuxième radar pédagogique vient d' être installé rue du Champ Fleuri. Il sera déplacé dans les différents quartiers de la commune.

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

Amis de l'école publique, devenez Délégués Départemental de l'Education Nationale (D.D.E.N.)

Le D.D.E.N. membre de droit du conseil d'école est un médiateur bénévole, militant de la laïcité au service des enfants de l'école publique. Il intervient dans plusieurs domaines : sécurité, restauration, transports, activités périscolaires, santé et hygiène...

Si cette fonction vous intéresse, rejoignez-nous et devenez partenaire de l'école.

Pour plus d'information
http://dden35.fr
union.dden35@gmail.fr
Union des DDEN d'Ille et Vilaine
4 boulevard Volclair -
35200 RENNES

MB PHOTOGRAPHIES

Une nouvelle photographe à Chavagne.

Passionnée par la photographie, parce qu'elle peut offrir ce qu'il y a de plus beau, pour chacun et à chaque instant, Magali Barre s'appliquera à ce que ses clichés deviennent vos plus beaux souvenirs.

Site : www.mbphotograhies.com
mbphotographies@outlook.fr
Tél : 07 68 79 22 12
Du lundi au samedi de 8h à 20h.

Elle viendra à votre rencontre pour vos shootings, événements (portrait, book mariage, grossesse, naissance, baptême, anniversaire) et bons cadeaux.

L'entreprise de couverture S.B.O 35 située impasse Margot, met gratuitement à disposition des palettes de bois, (derrière le local poubelle). N'hésitez pas à vous servir si vous êtes intéressé.

VELO CLUB CHAVAGNAIS

25 ans du club, soirée dîner spectacle

Le Vélo Club Chavagnais organise un dîner spectacle, le samedi 5 novembre à 19h30 à la salle de l'Entre 2 Rives. Cette soirée sera animée par l'orchestre Franck et David Animation.
Cette fête du vélo est ouverte à tous. Venez nombreux ! Invitez vos amis !

MENU
Apéritif, jambon à l'os et pommes de terre sarladaise, fromage et dessert + 1 boisson
Adulte : 25 € - Enfant : 10 €

Inscrivez-vous jusqu'au 28 octobre auprès de :
Marie-Thérèse Le Roux,
19, rue de Turgé – 06 16 17 58 87,
ou Michel Prido,
4, allée des Genêts – 02 99 64 27 70.

LA GAULE CHAVAGNAISE

"Brocéliande Carpe Club" a organisé l'enduro fin septembre en accord avec la Gaule Chavagnaise.

Les bénéfices de 904 € ont été reversés à l'association **« La vie d'abord Handas Chartres-de-Bretagne »**.

Deux pêcheurs de Chavagne ont remporté l'enduro avec dix poissons pour un poids de 51,200 kg.
Une belle ambiance au bord de l'étang, beaucoup de personnes étaient là pour encourager les équipes et l'action menée en faveur de "La vie d'abord".

USCC ATELIERS DU BIEN-ÊTRE

Quoi de mieux que l'Inde pour se former au Yoga.

Samuel qui anime les ateliers s'est rendu à Mysore (Inde du sud) pour travailler intensément cette discipline millénaire, le Hatha Yoga. Au programme, asanas (postures), pranayama (exercices de respiration), méditation, cours de philo, d'anatomie entre autres.
Au total, 200 heures validées par un certificat d'enseignant de yoga !
Cette formation va renforcer les outils déjà présents comme le tai chi chuan et le qi gong étudiés en Chine pour proposer une approche originale et adaptée aux objectifs de relaxation, d'équilibre ou encore de lâcher-prise.

Contact : 06 08 10 86 77

USCC LES PELOUS DE VEYETTES

31 marcheurs étaient présents à la traditionnelle sortie week-end de septembre.

Elle se déroulait dans le Morbihan sous un soleil resplendissant. Le samedi, nous avons randonné sur la presqu'île de Quiberon au départ du fort de Penthièvre. Nous avons longé les plages côté est puis nous avons traversé la presqu'île pour nous retrouver sur la côte sauvage côté ouest. En soirée, un repas festif attendait les randonneurs à la maison des Salines de la Trinité-sur-Mer. Le lendemain, nous avons fait un circuit sur Carnac à la découverte de ses plages, ses fontaines et ses sites mégalithiques avec un aperçu sur le port de la Trinité-sur-Mer.

RANDONNÉE PÉDESTRE

Tous les mardis après-midi, sortie randonnée pédestre sur un circuit de 8 km à 12 km (sauf pendant les vacances scolaires).
Départ 13h30, parking salle St-Exupéry.

PROCHAINES SORTIES :

Dimanche 6 novembre :
la campagne de Bruz. Circuit de 11 km.
Départ 13h30, parking salle St-Exupéry.
Contact : G. Allano 06 59 43 09 59.

Vendredi 18 novembre :
Les falaises du Boël.Circuit de 10,5 km.
Départ 13h30, parking salle St Exupéry

MARCHE NORDIQUE (HORS CONGÉS SCOLAIRES) :

- **une sortie le dimanche** (RDV à 9h à l'étang de La Sillandais) ;
- **une sortie le vendredi** (RDV à 14h30 à l'étang de La Sillandais) ;
- **une sortie le jeudi** (RDV à 19h30 parking salle St-Exupéry).

Contact : P. Batais 02 99 64 22 80 - randonnee@uscchavagne.fr

USCC PETANQUE

De nouveaux terrains !

UNE NOUVEAUTÉ :

Les terrains de l'étang de La Sillandais ont été réaménagés. Le traçage et les revêtements sont terminés pour 2 terrains. Un 3ème terrain, promis à un élargissement, n'est pas complètement fini. Nous tenons à noter le sérieux et la qualité du travail effectué par les agents techniques de la Commune. Nous les remercions particulièrement ainsi que la Commune pour cet investissement qui devrait nous permettre de progresser dans notre pratique de la pétanque.

A PEINE TERMINÉS ... DÉJÀ UTILISÉS !

Il faut dire que notre premier week-end d'octobre a été très chargé avec un concours interne et une journée de Championnat Senior Open. A noter que le mardi précédent, avait lieu notre concours vétéran annuel en 4 parties sur le terrain de foot stabilisé où pas moins de 160 équipes ont participé !

Le lendemain c'était jour de compétition officielle : une journée de championnat où pas moins de 12 équipes étaient présentes pour s'affronter en tête-à-tête, en doublettes et triplettes. Une bonne surprise pour ces joueurs de découvrir les terrains et leurs nouveaux revêtements, eux qui avaient eu l'habitude de jouer sur des terrains plus roulants à La Sillandais !

TOUS ONT APPRÉCIÉ !

Ce fut de bon augure puisque les 2 équipes de Chavagne engagées en championnat de 2ème division (groupe C) et de 3ème division (groupe C).

Nous en profitons pour remercier chaleureusement tous les bénévoles, membres de la section ou non, pour l'aide apportée à l'organisation et au bon déroulement de ces 3 compétitions.

Quelques dates importantes à venir :

Journée de championnat, dimanche 30 octobre.

Assemblée générale, samedi 5 novembre à 18h à l'Espace Chateaubriand. Vous êtes intéressés (membres ou pas) vous avez envie de vous informer, de participer alors n'hésitez pas venez !

Contact :
Philippe Le Tendre 06 24 47 31 38
www.chavagne-petanque.org

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les séances de Gymnastique Volontaire ont repris début septembre.

Les cours pour les enfants (Gym 3 Pommes) ont toujours lieu au dojo de la salle Saint-Exupéry le mardi de 17h à 17h45 avec Laurence Gapihan. Ils regroupent cette année environ 25 enfants.

Les cours pour les adultes se poursuivent dans la salle de l'Entre 2 Rives :

- le mardi à 18h30, 19h30 et 20h30 avec Julien Allain ; il reste encore des places pour ces 3 cours,
- le jeudi à 9h15 (Gym Vitalité Fitness) avec Laurence Gapihan,
- le jeudi à 10h15 (Gym Equilibre) avec Laurence Gapihan également ; il reste encore des places pour ce cours de 10h15.

Les cours de Gym Pilates sont reconduits pour la 3ème année au dojo de la salle Saint-Exupéry le mercredi à 18h30 et 19h30 avec Patrick Laigo.

N'hésitez pas à prendre contact avec la présidente Catherine Malherbe (02 99 64 38 37 ou malherbe.catherine@neuf.fr) ou avec la secrétaire Chantal Langouët (02 99 64 20 43 ou chantal.langouet@gmail.com).

Toute l'équipe de la GV remercie ses fidèles licenciés et souhaite la bienvenue aux nouveaux.

DOUCALINS

L'association Doucâlins organise sa braderie puériculture et jouets.

Pour tous ceux qui cherchent des vêtements d'enfants, jouets, matériels de puériculture, livres d'enfants à tout petits prix... l'association vous invite le dimanche 20 novembre entre 9h et 17h à la salle de l'Entre 2 Rives. Sur place vente de crêpes chaudes et de boisson.

Venez nombreux nous rendre visite !

AZARCOM

Venez nombreux au loto le 29 octobre.

L'association des artisans commerçants et professions libérales de Chavagne organise un super loto le samedi 29 octobre à 20h, à la salle St-Exupéry.

A gagner : plus de 2000 € en bons d'achat.
Buvette et restauration sur place.

Pour tout renseignement, contactez Gilles Carbon au 06 62 66 91 50.

ESPERANCE DANSE COUNTRY

Le son de la musique country a résonné le samedi 1er octobre à Chavagne.
L'ambiance était au rendez-vous !
Les cours continuent le lundi soir à partir de 19h.
Alors, chaussez vos bottes et venez nous rejoindre !

VALLÉE DE VILAINE

Des étangs de la Prévalaye à Rennes, jusqu' au Boël à Laillé, le projet métropolitain de parc nature « Vallée de Vilaine » révèle tout son potentiel au fur et à mesure de l'avancée des études. La voie des rivages, colonne vertébrale du projet, complétée de portes d'entrée sur la vallée, permettront aux promeneurs, touristes, sportifs… de profiter de ce site exceptionnel qui s'étend sur plus de 20 km. En complément des études techniques, un travail sur l'histoire de la Vilaine au sud de Rennes (les caprices du fleuve, les métiers, le patrimoine…) est mené et va constituer le récit du projet. Plusieurs événements organisés en 2016 s'inscrivent dans ce cadre.

FÊTE DE BABELOUSE ET DU PATRIMOINE

Ancienne foire d'embauche d'employés agricoles, remontant au 17ème siècle, celle-ci s'était transformée progressivement en fête foraine, au milieu des années 50, avec la mécanisation de l'agriculture. Le 18 septembre dernier, la route « des quatre ponts » a été fermée à la circulation pour servir de cadre à la Fête de Babelouse et du Patrimoine organisée par les Communes de Bruz, Saint-Jacques et Chavagne.
Dans le projet « Vallée de Vilaine », le site de Babelouse/Champcors est l'une des portes d'entrée principales à la voie des rivages.

Artisans d'art et du patrimoine présentant leurs métiers au public

Découverte du Moulin de Champcors, depuis le plan d'eau, proposée par L'association Cabestan

Passage de la randonnée de vélos vintages sur les ponts de Champcors et de Babelouse.

Moulin de Champcors ouvert au public, dans le cadre des journées européennes du patrimoine. Un vif succès !

Une occasion de réunion de famille, aussi !

Une ambiance différente, qui invite à la déambulation et aux rencontres, grâce à la fermeture de la route départementale.

Une invitation à la promenade, sur une boucle de près de 4 km, sans jamais perdre des yeux le fleuve ou son canal !"

TRAVERSÉES AUGMENTÉES

La vallée de la Vilaine est riche d'évènements historiques, de patrimoines méconnus, d'une biodiversité particulière au fleuve et à ses étangs. Durant trois week-ends de 2016, les équipes qui travaillent sur le projet ont proposé des parcours et des expériences inédites sous la forme de « traversées augmentées ».

© Nicolas Joubard

Le 17 septembre, les participants à cette traversée augmentée franchissent le bras mort, à la Moustière, au moyen d'un ponton installé temporairement

Les métropolitains sont invités à contribuer à l' élaboration du projet « Vallée de Vilaine »

À DIMANCHE AU CANAL

Le 7 août dernier, c'est à l'étang de la Bodrais, à Bruz, sur les bords de la Vilaine, que le pique-nique « A Dimanche au Canal », avait été organisé par les Communes de Bruz, Chavagne et Guichen, avec le soutien de la Région Bretagne. L'après-midi, des animations étaient proposées sur la cale de Pont-Réan à l'occasion du passage de l'aventurier Charles Hedrich réalisant un tour de France à la rame.

Vif succès de l' édition 2016 du pique-nique d' À dimanche au Canal

Charles Hedrich échange sur ses aventures et son tour de France à la rame

VALLÉE DE LA VILAINE

En savoir plus : http://valleedelavilaine.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Les activités sont regroupées à 1,2,3 soleil

Les activités de l'accueil de loisirs se déroulent désormais exclusivement à 1,2,3 soleil, situé 5 rue de la croix verte. L'accueil se fait donc à cet endroit le matin et le soir ; les locaux de la ferme du Champ Fleuri étant réaffectés au pôle jeunesse et à la vie associative. Au cours de la journée, les enfants pourront néanmoins être amenés à fréquenter d'autres espaces pour les activités : les salles partagées des écoles publiques, la Grange et les salles de sport notamment. L'ex-salle des associations, rebaptisée la salle « Chouette », devient un espace dédié à l'accueil des enfants ; elle sera progressivement aménagée.

Contact : 02 99 64 28 53 ou service-enfance@ville-chavagne.fr

Réservations : 06 12 87 34 58 ou copainsdelattraction@gmail.com
Retrouvez les détails sur Facebook : "ON M'A PARLÉ DE VOUS - Le seul en scène"

ESPÉRANCE – DANSE BRETONNE

Le fest-noz, moment de convivialité.

Cette année le fest-noz aura lieu le 11 novembre à la salle de sport de l'Espérance à 20h. Pour celles et ceux qui veulent entrer dans la danse, la compagnie Astour se proposera de les initier dès 19h.

Venez nombreux partager la convivialité des musiciens et danseurs et vibrer au son chaleureux des différents groupes à l'affiche. Nous accueillerons le groupe Digresk, Amañ, le Duo Deux Ans, Trio Gwan, les Diatos Volants et les Godinou qui sauront à coup sûr vous donner envie d'entrer dans la danse.

Comme d'habitude, nous proposons aux Chavagnais qui désirent bénéficier d'une entrée gratuite d'aller s'inscrire à la bibliothèque du 2 au 9 novembre. A noter aussi la gratuité pour les adhérents de l'association l'Espérance sur présentation de leur carte d'adhérent à l'entrée.
Nous vous attendons nombreux pour partager un moment inoubliable !

30ÈME ÉDITION DU TÉLÉTHON : 2 ET 3 DÉCEMBRE 2016

Associations et municipalité ont lancé les préparatifs.

Le Téléthon, c'est un élan populaire unique au monde par son ampleur. Il donne à l'association AFM-Téléthon les moyens de mener son combat contre la maladie. Chaque premier week-end de décembre, il rassemble 5 millions de Français, 200 000 bénévoles dans toute la France, y compris en outre-mer.

Depuis sa création en 1987, le Téléthon est le plus bel exemple de combat citoyen. C'est la possibilité pour chacun d'aider, de faire bouger les choses, de devenir acteur de la recherche, de s'unir autour des malades et de leurs familles et de leur témoigner solidarité et soutien.

La municipalité et des associations chavagnaises ont décidé cette année encore de proposer des activités autour du Téléthon. Elles se sont rencontrées le 5 octobre dernier et se retrouverons le **2 novembre 2016 à 20h30**, salle du conseil municipal. Nul besoin de faire partie d'une association pour rejoindre le groupe de travail. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

A l'issue de ces réunions, le programme sera disponible notamment dans La Lettre de décembre, sur le site internet de la Commune et à l'accueil de la mairie. Réservez d'ores et déjà votre samedi 3 décembre au soir pour le traditionnel repas du Téléthon.

ESPÉRANCE – THÉÂTRE

"La compagnie de théâtre de Chavagne vous présente sa nouvelle création : « On m'a parlé de vous ».

Vous pensez avoir de la volonté ? Mais quand le réveil sonne, à quoi ressemble votre matin ? Avez-vous déjà essayé d'expliquer l'intérêt d'un smartphone à votre mamie ? Et l'algorithme qui choisit la femme de votre vie, on en parle ? Vous aussi, elle vous fait rire jaune la petite voix qui transforme vos envies en rêves inatteignables ? Derrière tout ça, des scientifiques à lunettes qui passent leur vie à comprendre la vôtre... dont un en particulier, un type incroyable. Une rencontre qui a tout changé.

Mêlant théâtre de conférence, théâtre d'objet et comédie, ce seul en scène vient parler d'un sujet familier et mystérieux : VOUS.

Texte et interprétation Marion Pouvreau. Mise en Scène Sébastien Bouvet et Marion Pouvreau (membres de la compagnie Les Copains de l'At'traction).

Samedi 27 novembre à 21h et dimanche 28 novembre à 15h, salle de l'Espérance.

Vendredi 2 décembre à 20h30 : représentation des adultes, salle de Théâtre, recette reversée au Téléthon.

BRETAGNE CHAVAGNE MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Chavagne dans la Grande Guerre.

A l'occasion du centenaire de la guerre 14/18, des manifestations sont organisées, en partenariat avec la Commune, les Anciens Combattants, les écoles publique et privée, la bibliothèque municipale, du 8 au 13 novembre 2016.

CONFÉRENCE :

mardi 8 novembre à 20h30, salle du Conseil municipal, donnée par Yann Lagadec, Universitaire-chercheur : « De Chavagne et de Bretagne à Verdun : les poilus des 41° et 241° R.I. en 1916 ».

APÉRO-LECTURE :

jeudi 10 novembre à 19h30 à la bibliothèque municipale, animée par la Compagnie Le Puits qui parle.

CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS :

vendredi 11 novembre à 11h.

EXPOSITIONS :

samedi 12 et dimanche 13 novembre de 14h à 18h :

Salle de l'Entre 2 Rives
La Bretagne et les bretons dans la Grande Guerre.
La Force Noire.
D'une guerre à l'autre.

Salle du Conseil - Espace Chateaubriand
« Les 132 mobilisés de CHAVAGNE » Analyse des conséquences, dans la Commune et pour la population, du départ d'une bonne partie des hommes âgés de 19 à 45 ans.

Bibliothèque municipale
« 14-18, l'arrière » (jusqu'au 14 novembre, aux heures d'ouverture)

Toute la semaine, des cartes postales d'époque seront placées dans le bourg, à l'emplacement de leur prise de vue.

LE PUITS QUI PARLE

La nouvelle saison de "Paroles en l'air" débute le 10 novembre.

COMPAGNIE LE PUITS QUI PARLE

Dans le cadre de la commémoration de la **Grande Guerre**, nous vous donnons rendez-vous le **jeudi 10 novembre à 19h30 à la bibliothèque** pour un **apéro-lecture** dédié à cette époque tumultueuse.
La guerre a fait couler beaucoup d'encre, nous traverserons donc cette littérature de début de siècle chaotique, puissante, essentielle, et nous verrons qu'aujourd'hui encore il y a des résonances. Toute une mémoire... Venez curieux, venez nombreux !

Le Puits qui Parle fait sa rentrée avec une nouvelle aventure qui commence. Une petite forme pour jeune public, mais pas que... ***Nasreddine, le fou qui était sage***, d'après les folles aventures de Nasreddine Hodja.
Tel le génie de la lampe, un comédien tire les ficelles de ces petits contes facétieux et philosophiques.
La création du spectacle est prévue début décembre et, comme les autres petites formes de la compagnie, elle pourra se jouer chez l'habitant.

Alors, si l'aventure vous tente et que vous souhaitez inviter Nasreddine chez vous ou simplement vous renseigner, contactez-nous à contact@lepuitsqui-parle.fr ou rendez-vous sur notre site : lepuitsquiparle.fr

BIBILOTHÈQUE MUNICIPALE

Famille je vous aime !

En novembre, la bibliothèque vous propose de découvrir toute une sélection d'ouvrages sur le thème de la famille. Toutes les familles seront à l'honneur : les nombreuses, les recomposées... Trouvez celle qui vous ressemble ! A cette occasion, Marion Dain proposera des lectures pour les 0-3 ans :
Pour les assistantes maternelles, le jeudi 1er décembre, à 9h30 et 10h30.
Pour les bébés lecteurs le samedi 3 décembre, de 10h à 10h30. Attention ! Cette séance remplacera celle initialement prévue le 10 décembre.
Pour les adultes et les adolescents, un groupe de lectrices composé de bibliothécaires d'Ille-et-Vilaine, « Les Croqueuses de mots » proposera également une lecture le samedi 19 novembre à 18 h.

Retrouvez toute les infos sur le blog : http://bibliotheque-chavagne.fr

UNC AFN

L'association prépare l'anniversaire du 11 novembre

Dans le journal de l'UNC 35 n°566, des modifications de dates ont été apportées suite à la réunion de l'association BCMP (Bretagne Chavagne Mémoire et Patrimoine) du 6 septembre. Afin de faire participer les enfants des écoles, les différentes expositions qui se tiendront du 7 au 11 novembre à la salle de l'Entre 2 Rives. La cérémonie commémorative sera célébrée le vendredi 11 novembre à 11h au monument aux morts. En revanche, le concours de belote est bien prévu le **dimanche 11 décembre à 13h30** (et non le samedi) à la salle de l'Entre 2 Rives.

HISTORIQUE DES ASSOCIATIONS

Le président départemental de l'UNC de Rennes souhaite refaire un historique des associations. Notre section participera à cette opération. Aussi, il sera fait appel à chacun des adhérents pour collecter le maximum de renseignements. Le secrétaire pourra ainsi constituer un dossier sur la base de ces indications.

Pour tout renseignement : P. Parriaux 02 99 64 35 01.

Solidarités

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu cette année le samedi 26 novembre.

Le repas sera servi à 12h30, salle de l'Entre 2 rives.
Les personnes de plus de 72 ans et leurs conjoints sont invités à partager un temps convivial.

La participation reste inchangée :
5 € pour les personnes de plus de 72 ans.
20 € pour les personnes de moins de 72 ans.

ADMR

Le déplacement solidaire à la demande...

POUR QUELS DÉPLACEMENTS ?

- Rendez-vous médicaux et pharmacie,
- Commerces et services de proximité (coiffeur...),
- Visites familiales ou amicales,
- Rendre visite à une personne hospitalisée,
- Se rendre à des obsèques,
- Démarches administratives,
- Participer aux animations organisées par les communes et associations,
- Se rendre à des entretiens professionnels,
- Rejoindre la ligne de transport Star...

Certains déplacements ne pourront être admis par ce service afin de ne pas faire de concurrence aux taxis, ambulances ou bus.

QUI PEUT EN PROFITER ?

Personnes majeures (ou mineures accompagnées d'un adulte), et :

- en incapacité physique de se déplacer,
- ou ne disposant pas de véhicule,
- ou ne disposant pas (ou plus} de permis de conduire.

QUI VOUS CONDUIT ?

Un chauffeur de l'association ADMR des Rives du Meu,
ADMR Les Rives du Meu
2 A rue de l'Avenir - Tel : 02 23 30 45 99
rivesdurneu.ass©@adrnr35 org -
www.admr35.org

Accueil du public : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, le vendredi de 9h30 à 12h30.

NOCES D'OR

M. et Mme Berthelot ont fêté leurs noces d'or le 9 juillet 2016 à l'espace Chateaubriand.

TOUTE LA FAMILLE ÉTAIT PRÉSENTE :

leurs 5 enfants et conjoints et leurs 11 petits enfants.
Thérèse est originaire de Moutiers (35) et Henri de Bauges-en-Mauges dans le Maine-et-Loire(49).
Ils se sont installés à Chavagne en 1974, au 21 rue de Turgé.
Henri a été conseillé municipal de 1993 à 1995. Il a fait parti de l'AEPEC (Association d'Education Populaire de l'Enseignement Catholique) pendant 10 années dont 5 ans à la présidence. Il est aujourd'hui Sacristain de l'église Saint-Martin. Il exerçait le métier de VRP chez « Barbe Bleue ».
Thérèse élevait ses enfants et aidait son mari. Elle fut assistante maternelle.
Nous leur souhaitons encore beaucoup d'années de bonheur !

CIAS

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) est le service d'information autour de l'accueil du jeune enfant.

POUR LES PARENTS, FUTURS PARENTS :

Informer sur les différents modes d'accueils collectifs et individuels (diffusion d'une liste d'assistants maternels)Informer sur les démarches liées à l'emploi d'une assistante maternelle (contrat de travail, bulletin de salaire, congés payés, rupture de contrat...)
Accompagner le projet d'accueil de votre enfant
Echanger sur les relations parents/ assistante maternelle

POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES/ CANDIDATS À L'AGRÉMENT :

Informer sur vos droits et devoirs en tant que salarié du particulier employeur
Ecouter et soutenir votre profession, les relations parents/ assistante maternelle, l'accueil de l'enfant ....
Créer un espace de rencontre et d'échanges entre professionnels de la Petite Enfance (soirée d'échanges, ateliers créatifs, conférence ....)
Les démarches pour devenir assistant maternel
Des permanences d'informations sont proposées avec ou sans rendez-vous le mardi de 14h à 18h à la mairie de Chavagne.

LES ATELIERS D'ÉVEIL :

Une matinée de jeux libres, de détente et de découvertes (comptines, histoires, transvasement, peinture, motricité ...) pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leur parent, grand-parent, assistante maternelle ou garde à domicile : le mercredi matin à 1,2,3 Soleil (5 rue de la Croix Verte).

Premiers espaces de socialisation, les ateliers d'éveil sont ouverts à partir de 9h30 jusqu'à 11h30. Afin de respecter le rythme de sommeil des plus petits, l'arrivée et le départ est libre. Ils sont conçus comme des temps de partage entre l'enfant et l'adulte accompagnateur autour du jeu. Encadrés par une animatrice, les ateliers d'éveil peuvent accueillir jusqu'à 15 enfants maximum.

Contact : service RIPAME
02 90 02 36 85
ripame@cias-ouest-rennes.fr

PRÉVENTION DES CHUTES EN BRETAGNE

2 millions de personnes âgées de plus de 60 ans chutent chaque année en France entrainant 900 décès et des pertes d'autonomie principalement liées à la peur de rechuter.

Les causes sont multiples (habitat dangereux, troubles de l'équilibre, abus d'alcool et de médicaments, pathologies de l'appareil locomoteur, troubles auditifs ou visuels).

La prévention reste le moyen le plus efficace pour lutter contre ce fléau, c'est pourquoi la Fédération Française Sports pour tous, développe un programme de prévention des chutes chez les personnes âgées. Ce programme est constitué de conférences et d'ateliers. Les conférences d'information et de sensibilisation sont destinées aux personnes âgées mais également à leur famille, aux professionnels médico sociaux...

Les ateliers sont réservés à des petits groupes de retraités volontaires et motivés : ils sont constitués de 12 séances, hebdomadaires, qui ont pour but d'améliorer l'équilibre, de dédramatiser les chutes, d'autonomiser le relevé du sol et de conseiller les participants en matière d'activité physique, d'hygiène de vie et d'aménagement de l'habitat.

Une conférence, ouverte à tous, aura lieu le mardi 29 novembre à 10h, à la salle de l'Entre 2 rives.

Renseignements auprès du CLIC (02 99 35 49 52) ou de la mairie.

HANDI-CHAVAGNE

L'association organise son après-midi musical : "Gourmandises en musique"

Vous voulez passer un moment sympa dans une atmosphère cosy, en buvant un bon thé, manger un bon gâteau ou une excellente crêpe, écouter une belle musique ?... Venez seul ou à plusieurs aux "Gourmandises en musique" d'Handi-Chavagne le 4 décembre prochain à partir de 15 h . La salle de l'Entre 2 Rives, comme tous les ans, sera transformée en un très joli salon de thé. Vous y serez toutes et tous les bienvenus.

Conseil Municipal

Désormais vous retrouverez dans chaque Chavagne infos l'ordre du jour complet des conseils municipaux des deux mois précédents la parution ainsi que les décisions prises. Seules les délibérations font l'objet d'un vote du Conseil municipal. Vous retrouverez le compte rendu complet à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet www.ville-chavagne.fr (accès direct via le QR code présent ci-dessous).

11 juillet 2016

En l'absence de précisions, les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Délégations de pouvoirs au maire – déclaration d'intention d'aliéner.
Projet d'instauration d'une zone bleue rue de la Croix Verte et rue du centre.
Plan d'aménagement forestier du bois de la Sillandais – intervention de l'ONF.

FINANCES

Convention de mise à disposition du désherber thermique auprès des communes de Mordelles et Goven.
Renouvellement des contrats d'acquisition de logiciels et de prestations de services.
Tarifs municipaux 2016-2017 – évolution des quotients familiaux.
Restaurant scolaire – tarifs municipaux 2016-2017 - tarifs des repas adultes et des agents communaux 2016-2017.
Activités scolaires périscolaires et extrascolaires – tarifs municipaux basés sur les quotients familiaux 2016-2017.
Notifications du fonds de péréquation communal et intercommunal et du fonds de péréquation perte additionnelle aux droits de mutations.
Budget primitif 2016 – emprunt de 200 000 € choix de l'organisme bancaire.

12 septembre 2016

En l' absence de précisions, les délibérations ont été adoptées à l' unanimité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – INTERCOMMUNALITÉ

Plan communal de sauvegarde – mise en place d'une convention avec la protection civile d'Ille-et-Vilaine.
Rennes Métropole – plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.
Rennes Métropole – nouveau Programme Local de l'Habitat 2015-2020.
Gestion de Rennes Métropole – exercices 2011 et suivants – contrôle de la chambre régionale des comptes
Rennes Métropole - gestion des déchets – rapport d'activités 2015.

URBANISME

ZAC du quartier de la Touche – convention d'occupation précaire commune/territoires & développement – renouvellement
Vente de récoltes – fixation d'un tarif.
Projet de renouvellement patrimonial sur le site de la résidence des Camélias/logements SMASOR – protocole partenarial et cession foncière de la parcelle cadastrée AB 267.

ENFANCE – JEUNESSE – EDUCATION

Dispositif "argent de poche".
Rentrée scolaire 2016-2017.

AFFAIRES SOCIALES

SMASOR – rapport d'activités 2015.
"Dispositif sortir ! " - bilan année 2015.
Association l'Etape– rapport d'activités 2015.

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs - avancement de grade.
Renouvellement C.A.E. - pole restaurant municipal.

Conseil municipal privé

Retrouvez les comptes-rendus complets en mairie ou sur le site internet de la commune

LE FUTUR PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Rennes Métropole construit un projet débattu avec les habitants.

Rennes Métropole engage une large concertation avec les habitants de ses 43 communes sur la construction du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Le PLUI sera le document réglementaire d'urbanisme dont la métropole rennaise doit se doter à l'horizon 2020. Depuis 2015, l'agglomération de Rennes étant devenue métropole de droit, la compétence de planification urbaine lui a été transférée par l'ensemble de ses communes membres. Ainsi, le PLUI a vocation à remplacer les 38 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les 3 Plans d'Occupation des Sols (POS) du territoire métropolitain. Un dispositif d'échanges et d'information a été mis en place. Il se traduit par 9 réunions publiques, la rencontre des habitants par des élus témoins et une exposition.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Neuf réunions publiques sont organisées pour proposer aux habitants un temps d'information et d'échanges. Les prochains rendez-vous : mercredi 9 novembre, à 20h30, secteur Ouest, à l'amphithéâtre du collège Georges-Brassens, à Le Rheu ; mardi 15 novembre, à 20h30, secteur Sud-Est, à la mairie de Vern-sur-Seiche ; jeudi 17 novembre, à 20h30, secteur Nord-Ouest, le Ponant, à Pacé.

LES ÉLUS TÉMOINS

Des élus des communes de Rennes Métropole sont allés à la rencontre des habitants pour échanger sur leurs attentes et questionnements. A Chavagne, 2 élus étaient présents dans la commune au cours de la dernière quinzaine d'octobre.

L'EXPOSITION

Comme dans chacune des 43 communes de Rennes Métropole, Chavagne accueille une exposition expliquant ce qu'est le PLUI, présentant le diagnostic de territoire établi depuis novembre 2015, le projet métropolitain et ses grandes orientations. Cette exposition est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE

Le projet métropolitain fera l'objet d'un débat dans le cadre de la séance publique du conseil municipal de Chavagne, le 7 novembre prochain ainsi que dans chacune des communes de Rennes Métropole.

PC + DP ACCORDÉS DE JUIN À FIN SEPTEMBRE

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES PROJETS
Lotissement Le Domaine des Fontenelles – Lot 22	Maison d'habitation
ZAC du Quartier de la Touche – rue des Journaliers	Construction de 8 maisons
Lotissement Le Domaine des Fontenelles – Lot 16	Maison d'habitation
Lotissement Le Domaine des Fontenelles – Lot 3	Maison d'habitation
Lotissement Le Domaine des Fontenelles – Lot 19	Maison d'habitation
Lotissement Le Domaine des Fontenelles – Lot 30	Maison d'habitation
ZAC du Quartier de la Touche – rue des Journaliers	Maison d'habitation
ZAC du Quartier de la Touche – rue des Journaliers	Maison d'habitation
14 rue de Groix	Extension de l'habitation
Lotissement Le Domaine des Fontenelles – Lot 17	Maison d'habitation
ZAC du Quartier de la Touche – rue des Journaliers	Maison d'habitation
Lotissement Le Domaine des Fontenelles – Lot 28	Maison d'habitation
ZAC du Quartier de la Touche – rue des Journaliers	Maison d'habitation
Lotissement Le Domaine des Fontenelles – Lot 23	Maison d'habitation

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES

ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES PROJETS
La Loie	Création d'une ouverture
13 rue de Turgé	Réfection de la toiture et création d'une ouverture
29 Cours des Vieux Métiers	Modification de la clôture
11 rue du Boulay	Modification de la clôture
5 rue Alfred de Musset	Extension de l'habitation
24 Chemin de la Croix Blanche	Implantation d'une piscine
1 rue du Vieux Cours	Ravalement des façades
La Mare Doux	Pose de panneaux photovoltaïques
6 Impasse des Pommiers	Modification des ouvertures
6 rue du Plessis	Implantation d'un préau
2 rue de l'Egacé	Modification de la clôture
1 allée Madame de Sévigné	Modification d'une ouverture
11 rue Victor Hugo	Modification de la clôture
8 Venelle de l'Oselier	Mise en place d'un portillon
26 rue Victor Hugo	Pose d'un portail et d'un portillon
15 rue Alfred de Musset	Modifications des ouvertures
5 rue de l'Epine	Pose de menuiseries dans le sas de l'entrée
12 rue du Plessis	Modification de la clôture

PERMANENCE

M. Clément BARANGER, instructeur au service du droit des sols de Rennes Métropole, tient une permanence en mairie tous les derniers mercredis de chaque mois, de 9h30 à 12h (prendre RDV auprès du service urbanisme en indiquant l'objet de celui-ci : Déclaration Préalable, Permis de Construire ou autres renseignements liés à l'urbanisme).

Majorité

CONSTRUIRE ENSEMBLE LES PROJETS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Qu'il s'agisse de chantiers publics, de réalisations plus modestes ou d'adaptations de services municipaux, la question du processus décisionnel est souvent posée.
Les études ont-elles été bien menées ? Comment a été conduite la concertation ? Les coûts ont-ils été bien évalués. Etait-ce la priorité ?
Autant de questions légitimes auxquels les élus que nous sommes doivent répondre.
C'est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit d'urbanisme dans la mesure où les enjeux sont souvent importants, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'imaginer un nouveau quartier ou de poser les bases de la modernisation d'un centre bourg.
Ainsi, actuellement, nous avons à réfléchir au cahier des charges du second secteur du quartier de la Touche, route de Goven, et à traduire les études menées sur le centre bourg dans des orientations d'aménagement pour le court, le moyen et le long terme. Dans les quartiers, des projets d'initiative privée peuvent également voir le jour.

LA CONCERTATION ET LE DIALOGUE AU CŒUR DES PROJETS D'URBANISME

Pour le nouveau secteur du quartier de la Touche, un groupe de travail (composé d'élus et de Chavagnais membres de Comités consultatifs) a traité ces sujets au premier semestre 2016 afin de préparer l'ouverture à l'urbanisation du second secteur du quartier de la Touche.
Ce groupe de travail a ainsi auditionné des aménageurs du privé et du public, sur les sujets d'enjeux premiers : économie du foncier et de l'énergie, mobilités douces, diversité de l'offre de logement, formes urbaines et modes de construction, qualité de vie... Ce travail, complété par des échanges avec des professionnels de l'immobilier et les retours d'expériences sur d'autres opérations d'urbanisme, est à présent utilisé pour élaborer le projet de plan de masse puis le cahier des charges du futur quartier.
Concernant le projet de modernisation du centre bourg (projet « Cœur de Ville »), celui-ci résulte d'études engagées dès 2006-2007 afin de mailler le quartier de la Touche avec le bourg, et d'assurer le dynamisme et l'attractivité de celui-ci pour les prochaines décennies. Plus récemment, ces études ont été actualisées et approfondies. Les orientations d'aménagement d'ensemble ont été élaborées en groupes de travail ouverts et approuvées en 2015 après concertation lors de réunions publiques et présentées dans le journal d'informations municipal et sur le site internet. Leurs traductions dans le Plan Local d'Urbanisme de la Commune sont actuellement à l'étude.
Dans d'autres secteurs de la Commune, lorsque des parcelles déjà bâties sont susceptibles d'évoluer, à l'occasion de ventes par leurs propriétaires notamment, la concertation avec le voisinage est engagée très à l'amont afin de cerner très tôt l'ensemble des enjeux. Le Comité d'urbanisme est informé dans le même temps et c'est lui qui définit le rythme et le contenu des échanges avec les riverains.

UNE VOLONTÉ RÉAFFIRMÉE D'ASSOCIER L'ENSEMBLE DES CHAVAGNAIS AUX PROJETS DE LA COMMUNE

Ainsi, depuis 2008, la municipalité s'attache à associer tous les Chavagnais qui le souhaitent aux préparations des décisions.
Les différents groupes de travail sont constitués, le plus souvent à part égale, d'élus (issus de la majorité et de la minorité) et de Chavagnais.
Tous les deux ans, de nouveaux volontaires peuvent intégrer ces groupes de travail.
La Commune organise régulièrement des rencontres de quartiers. Les priorités d'actions dans les quartiers sont ajustées avec des citoyens volontaires au moyen de rencontres périodiques.
Sur tous les sujets à forts enjeux, des réunions publiques de concertation sont tenues. Une fois par an, la municipalité rend compte de son action devant les Chavagnais. En complément, un Comité consultatif sur la participation citoyenne a été créé en 2014 afin d'évaluer ces actions de concertation, d'implication dans la vie de la Commune et d'information, et d'améliorer celles-ci, le cas échéant.
Ce Comité est également ouvert à tous les Chavagnais.

Groupe majoritaire, Ensemble pour Chavagne
http://ensemblepourchavagne.blogspot.fr

Minorité

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Nous avons reçu, au cours du mois de septembre, des tracts dans nos boîtes aux lettres annonçant la création d'une nouvelle association. Cette dernière souhaite défendre le cadre de vie de Chavagne. Elle cite son attachement au caractère rural typique de Chavagne et refuse que notre commune devienne un nouveau quartier Rennais.

Bien sûr, cette approche est louable, tout à chacun souhaite préserver son cadre de vie. L'association voudrait que le parc du 7 chemin de la Croix Blanche soit conservé. C'est un terrain de plus de 5 000 m2 joliment arboré et sa propriétaire met un soin attentionné à son entretien. Le zonage du PLU actuellement à l'étude pour quelques retouches, serait à revoir, au sens de l'association, pour conserver cet espace intact.

Il existe d'autres endroits mis en lumière par cette association, notamment sur l'opération « cœur de ville » appelés à évoluer. Densifier en centre bourg fait partie des intentions de la majorité.

Sans doute leur expression s'est faite de manière maladroite, car cela a amené, dans la foulée, sur la défensive, une réponse point par point de la part de la majorité municipale.

Elle est habituée à répondre à toute attaque, persuadée de toujours travailler dans le bon sens.

Cette nouvelle association a le mérite de faire réfléchir, notamment au sujet du PLU, ce qui a permis de prendre plus de temps que prévu et de procéder à trois réunions spécifiques.

ZAC DE LA TOUCHE, CONCESSION D'AMÉNAGEMENT.

La ZAC de la Touche a été concédée par la commune à la SEM (Société d'Economie Mixte) « Territoires et Développement » jusqu'à fin 2020, mais il faut environ 10 ans pour emmener la ZAC à son terme. Plusieurs possibilités existent pour les élus : en « régie » conduite directe de la commune ou par voie conventionnelle (externalisation).

Chavagne n'envisage pas la « régie » car nos services ne sont pas adaptés. Il reste la voie conventionnelle sous forme de concession d'aménagement publique ou privée ou via une SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement).

La nouvelle SPLA créée sur notre secteur a 2 principaux « adhérents », Rennes Métropole 52,25% et la Ville de Rennes 26,16%.

Sans lire dans la boule de cristal, le choix des élus majoritaires de Chavagne va se porter naturellement sur cette SPLA.

Quand vous voulez faire un choix entre les solutions A, B ou C, organisez-vous une information pour seulement présenter la solution A ?

Un conseil municipal privé a été organisé pour présenter la SPLA uniquement.

La SPLA, de plus, n'a même pas besoin d'être mis en concurrence, puisque nous rentrons dans la société via un ticket d'entrée de 33 100 €.

Les arguments ne manquent pas pour la SPLA : facilité, continuité, sans rupture, plus rapide ...

Bien sûr, pour que la « mariée » soit belle, la municipalité va négocier sur 2 mois les prix avec la SPLA et mettra en avant la réduction obtenue !

Avec un Vice Président de Rennes Métropole dans la majorité, il semble de bon ton que Chavagne rentre dans la SPLA où Rennes Métropole est majoritaire.

Notre vision est autre :

Les prix actuels du maché sont bas. Une mise en concurrence grâce au Code des Marchés Publics qui est d'une grande transparence permettrait de faire le choix entre plusieurs sociétés qui se démarqueraient pour gagner le marché, par leur innovation, leur dynamisme et leur vision de cet aménagement sans oublier le plus important, le prix.

Patrick HINGANT, Christiane LE BOZEC, Philippe DENIER, Delphine DIOT BERTHELOT, Bruno TAKORIAN.

Contacts :
chavagne.capsurlavenir.over-blog.com
chavagne.capsurlavenir@gmail.com
Adresse postale : Les élus de Cap sur l'avenir 2 C rue de l'avenir 35310 Chavagne

Infos Pratiques

MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	fermée	14 h - 17 h 30
MARDI	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
MERCREDI	8 h 30 - 12 h	fermée
JEUDI	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
VENDREDI	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h 30
SAMEDI	9 h 30 - 12 h 30	

Téléphone : 02 99 64 24 11
Fax : 02 99 64 33 11
Courriel : mairie@ville-chavagne.fr
Site Internet : www.ville-chavagne.fr
Services techniques - Tél : 02 99 64 20 11

Bibliothèque municipale :
Lundi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 15h30 - 18h30
Vendredi : 15h30 - 18h30
Samedi : 10h30 - 12h30
VACANCES D'AUTOMNE :
Lundi, Mardi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 10h30-12h30 et 15h30-18h30
Téléphone : 02 99 64 25 18

Assistante sociale
Sur rendez-vous : 02 99 27 76 41

Point accueil emploi
Permanences sur rendez-vous.
Contacts : au 02 90 02 36 41 au 02 90 02 36 40.
Les consultations des offres d'emploi sont en accès libre aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Bureau de poste annexe
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h30-18h

Collecte des ordures ménagères
Collecte sélective : lundi à partir de 6h
Ordures ménagères : jeudi à partir de 6h

Déchetterie intercommunale à Mordelles
Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi (sauf le mardi après-midi), 9h-12h et 14h-18h
Renseignement : 0 800 01 14 31

Numéros urgents et utiles
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU et médecins : 15
Infirmières : 02 99 64 22 15
Pharmacies : 32.37
Taxi Ambulance : 02 99 64 20 64
Taxi Chavagne : 06 09 35 88 12

Ecoles publiques
Courriel : ecole.0350192U@ac-rennes.fr
www.ecole-elementaire-publique-chavagne.ac-rennes.fr
Elémentaire, 11 rue de la Croix Verte
Tél. : 02 99 64 21 49
Maternelle, 9 rue de la Croix Verte
Tél. : 02 99 64 26 31

Ecole Sainte Anne
Tél. : 02 99 64 25 98
Courriel : stanne-chav@wanadoo.fr
www.ste-anne-chavagne.fr

AGENDA

	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ - *LIEU*	ORGANISATEUR
OCT.	Samedi 29	20h	*Super loto - Salle St-Exupéry*	Azarcom
NOVEMBRE	Samedi 5	19h30	**Dîner spectacle** - ***Salle de l'Entre 2 Rives***	VCC
	Dimanche 6	13h30	**Randonnée pédestre** - *Salle St-Exupéry*	USCC
	Mardi 8	20h30	**Conférence** - *Espace Chateaubriand*	BCMP
	Jeudi 10	19h30	**Apéro lecture** – *Bibliothèque*	Compagnie Le Puits qui parle
	Vendredi 11	11h	**Célébration du 11 novembre** - *Cimetière*	UNC AFN ACPG
	Vendredi 11	20h30	**Fest-noz** – *Salle de l' Espérance*	Espérance
	Vendredi 11	12h30	**Banquet** - *salle de l' Entre 2 Rives*	UNC AFN ACPG
	Sam. 12 & dim. 13	14h-18h	**Exposition la Grande Guerre** - *Salle de l' Entre 2 Rives*	BCMP
	Vendredi 18	13h30	**Randonnée pédestre** - *Salle St-Exupéry*	USCC
	Vendredi 18	20h45	**Jeux pour tous** (ados-adultes) - *Salle de la Grange*	Association familiale
	Dimanche 20	9h-17h	**Braderie puériculture** - *Salle de l' Entre 2 Rives*	Doucâlins
	Samedi 26	10h	**Bébés lecteurs** - *Bibliothèque*	Mairie
	Samedi 26	12h30	**Repas des aînés** - *Salle de l' Entre 2 Rives*	Mairie
	Samedi 26	21h	**Théâtre** - *Salle de l' Espérance*	Espérance
	Dimanche 27	15h-18h	**Jeux pour tous** (pour tous) - *Salle de l' Entre 2 Rives*	Association familiale
	Dimanche 27	15h	**Théâtre** - *Salle de l' Espérance*	Espérance
DÉC.	Vendredi 2	20h30	**Théâtre** - *Salle de l' Espérance*	Espérance
	Ven. 2 et sam. 3		**Téléthon**	Mairie – associations Chavagnaise
	Dimanche 4	15h-18h	**Salon de thé** - *Salle de l' Entre 2 Rives*	Association Handi Chavagne
	Samedi 11		**Concours de belote** - *Salle de l' Entre 2 Rives*	UNC AFN ACPG

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 12 juin 2016
  Stan AUFFRET GAILLARD
  21, impasse des Pommiers
- Le 27 juin 2016
  Camille TOURNIAIRE
  14, rue du Boulay
- Le 5 juillet 2016
  Inaya MORVAN
  17B, rue de la Croix Verte
- Le 18 juillet 2016
  Elena CHÉNEDÉ
  16, rue Louis Aragon
- Le 19 juillet 2016
  Malo JOSSEAUME MALARD
  2, rue de la Croix Verte
- Le 26 juillet 2016
  Melvin FERRIER
  14, rue de l'Oselier
- Le 17 août 2016
  Edenn POSNIC
  6, rue de Ouessant
- Le 30 août 2016
  Moncef KOURIRI
  9, avenue du Mail
- Le 7 septembre 2016
  Samuel FOUCART
  4 rue Chateaubriand
- Le 12 septembre 2016
  Margaux PIMPAREL
  3 rue des Sept-Iles
- Le 12 septembre 2016
  Marin PATUREL
  La Saliais

MARIAGES

- Le samedi 25 juin 2016
  M. Pierre-Alexis COUFFIN et Mme Manuela LE CALVEZ
- Le samedi 9 juillet 2016
  M. Daniel NOURY et Mme Céline BERTHELOT
- Le samedi 3 juillet 2016
  M. Alexis ZAMA et Mme Marion BEAUSSANT
- Le samedi 27 août 2016
  M. Bastien FIMINSKI et Mme Marita RAHAL
- Le samedi 3 septembre 2016
  M. Kenny PEREZ et Mme Valérie ANGER
- Le samedi 1er octobre 2016
  M. François BEAUCOURT et Mme Stéphanie JOUIN

DÉCÈS

- Le 24 juin 2016
  M. Raymond PORÉE
- Le 22 juillet 2016
  M. Alain SOUHARD
- Le 29 juillet 2016
  Mme Jacqueline TEXIER, née GUÉRIN
- Le 21 août 2016
  M. Yves MASSARD
- Le 23 août 2016
  Mme Alice DESFONTAINE, née SACHOT
- Le 8 septembre 2016
  Mme Cécile CONSTANT, née CASULA
- Le 9 septembre 2016
  M. Christian LIGOT
- Le 15 septembre 2016
  M. Francis DELALANDE
- Le 14 septembre 2016
  Mme Soizic LE GUEN, née TRAVOSTINO Blanche
- Le 1er octobre 2016
  Mme Simone AUCHER, née MARTIN

PERMANENCES DES ÉLUS

René BOUILLON, Maire.
Le soir et le samedi sur rendez-vous.

Adjoints : sur rendez-vous.
Contactez l'accueil de la mairie ou le 02 99 64 24 11

Prochaine réunion du Conseil municipal : lundi 7 novembre à 20h, Espace Chateaubriand.